

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 23.05.19

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Cocaini hydrochloridum

N° d'article

05100000

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

anesthésique, CNS stimulant, Substance active pharmaceutique

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 2	H330
Repr. 1A	H360FD
Eye Irrit. 2	H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Danger

#### **Mentions de danger**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H330 Mortel par inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 23.05.19

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

**Conseils de prudence**

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient Cocaïne, chlorhydrate

**Informations complémentaires****Autres informations complémentaires**

Réservée aux utilisateurs professionnels.

**Autres informations**

La vente au grand public est interdit en Suisse

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Composants dangereux****Cocaïne, chlorhydrate**

No. CAS	53-21-4	
No. EINECS	200-167-1	
Concentration	= 100	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
Acute Tox. 3	H301	
Acute Tox. 2	H330	
Repr. 1A	H360	
Eye Irrit. 2	H319	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

**En cas d'inhalation**

Appeler aussitôt un médecin. Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Tenir chaud et calme. En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

**En cas de contact avec la peau**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 23.05.19

immédiatement à l'eau et au savon.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

**En cas d'ingestion**

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec, jet d'eau. Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Acide chlorhydrique (HCl); Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Vapeurs nitreuses (NO<sub>x</sub>); Le produit est combustible. Développement des gaz toxiques.

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Porter équipement de protection

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Pour aspirer les poussières, utiliser des aspirateurs industriels adaptés ou des unités d'aspiration centrales (avec filtre Type H(BS5415)). Eviter le dégagement de poussières. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Eviter la formation et le dépôt de poussières. Danger de coup de poussière. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 23.05.19

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger de l'action de la lumière. Protéger du rayonnement direct du soleil. Conserver le récipient bien fermé. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas respirer les poussières. Veiller à une ventilation adéquate. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail.

**Protection respiratoire - Note**

En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant; Lors d'exposition intensive et prolongée utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

**Protection des mains**

Gants de protection	
Matériau approprié	caoutchouc

**Protection des yeux**

Lunettes avec protection latérale

**Protection du corps**

Combinaison à jeter après l'usage

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	poudre cristalline
------	--------------------

Couleur	blanc
---------	-------

Odeur	inodore
-------	---------

**valeur pH**

Valeur	4.5	
Concentration/H <sub>2</sub> O	20	g/l
température	20	°C

**Point de fusion**

Valeur	195	°C
--------	-----	----

**point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

**Point d'éclair**

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

**Pression de vapeur**

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

**Hydrosolubilité**

Remarque	insoluble
----------	-----------

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 23.05.19

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### **10.4. Conditions à éviter**

Eviter la formation de poussières. Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Gaz nitreux, Oxyde et dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène (HCl)

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

Substance de référence	Cocaïne, chlorhydrate	
Espèces	souris	
DL50	96	mg/kg

#### **Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**

##### **Cocaïne, chlorhydrate**

Substance de référence	Cocaïne, chlorhydrate	
Espèces	souris	
DL50	96	mg/kg

#### **Toxicité aiguë par inhalation**

ATE	0.5	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
ATE	0.05	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

#### **Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Irritant pour la peau.

#### **lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque Le produit est irritant pour les yeux.

#### **Mutagénicité**

Remarque Ne pas documenté.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Remarque Peut causer défavorable reproductive effects.

#### **Cancérogénicité**

Remarque Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.

#### **Expériences issues de la pratique**

Peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### **12.1. Toxicité**

#### **Indications générales**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

#### **coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque non déterminé

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 23.05.19

## 12.6. Autres effets néfastes

### Information supplémentaire sur l'écologie

Danger pour l'eau potable. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE	07	Déchets des procédés de la chimie organique
Code de déchets CEE	07 05	déchets provenant de la FFDU des produits pharmaceutiques
Code de déchets CEE	07 05 08*	autres résidus de réaction et résidus de distillation Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1544	1544	1544
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A. (Cocaïne, chlorhydrate)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Cocaine hydrochloride)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Cocaine hydrochloride)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	2		

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 2
Remarque	Auto-évaluation

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 23.05.19

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Repr. 1A	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1A

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.